

Date de mise en ligne : 20/01/2023

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 13/01/2023	
Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	15
Votants :	19 (4 pouvoirs)

- **2023/01-001 - Remise en état du calvaire place de l'église – devis complémentaire**
⇒ Autorisation de signature d'un protocole transactionnel avec la SARL Rosec Maçonnerie à hauteur de 354€ HT, à la majorité dont quatre pouvoirs, par 13 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.
- **2023/01-002 - ESCALE – convention de maintenance avec EDUTICE**
⇒ Approbation du contrat de maintenance de la société Novatice pour la solution Edutice sur le matériel numérique de l'ESCALE, au montant de 900€ HT, à l'unanimité, par 19 voix pour.
- **2023/01-003 - Convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit– Parcelle YL06 – Fougères Agglomération**
⇒ Approbation de la convention d'occupation du domaine privée à titre gratuit avec Fougères Agglomération, sur la parcelle YL06, pour y réaliser des travaux d'assainissement, à l'unanimité, par 19 voix pour.
- **2023/01-004 - Création d'un emploi permanent de catégorie C au grade d'adjoint d'animation**
⇒ Approbation de la création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps complet pour exercer les fonctions de référent habitants et famille à compter du 01/02/2023, à l'unanimité, par 19 voix pour.
- **2023/01-005 - Prestation d'intervenant – Commission de titularisation**
⇒ Approbation du montant de rémunération de l'intervenant qui participera à la commission de titularisation à hauteur de 60 € nets, à l'unanimité, par 19 voix pour.
- **2023/01-006 - Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine**
⇒ Approbation de l'habilitation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine à mener une consultation groupée pour le renouvellement du Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel, à l'unanimité, par 19 voix pour.

- **2023/01-007 - Convention avec le groupement d'employeurs Profession Sport et loisirs Bretagne**
⇒ Approbation de l'adhésion de la commune à l'association « Profession Sport et Loisirs Bretagne », groupement d'employeurs proposant la mise à disposition de salariés dans le domaine du sport et du loisirs, afin de pallier au remplacement d'agents au sein du Service Enfance, à l'unanimité, par 19 voix pour.
- **2023/01-008 - Budget principal 2022 – Décision modificative n°3**
⇒ Approbation de la décision modificative n°3, à l'unanimité, par 19 voix pour, dont quatre pouvoirs.
- **2023/01-009 - Ecoles publiques extérieures – participations de Romagné aux frais de fonctionnement des enfants romagnéens scolarisés dans ces établissements**
⇒ Approbation de la participation de la commune de Romagné, aux charges de fonctionnement de l'école publique de Lécousse pour un élève Romagnéen au montant de 382.89 €, à l'unanimité, par 19 voix pour, dont quatre pouvoirs.
- **2023/01-010 - Ecoles privées extérieures – participations de Romagné aux frais de fonctionnement des enfants romagnéens scolarisés dans ces établissements**
⇒ Refus de verser aux communes de Lécousse et Javené les participations demandées, aux charges de fonctionnement de leurs écoles privées, pour les élèves romagnéens qui y sont scolarisés, au motif d'une capacité d'accueil suffisante dans l'école publique de Romagné, à l'unanimité, par 19 voix pour, dont quatre pouvoirs.
- **2023/01-011 - Ecole Diwan – participations de Romagné**
⇒ Approbation du versement d'une participation (1029.89 € et 326.58 €) à l'Ecole Diwan de Fougères pour 2 élèves Romagnéens, la commune ne disposant pas d'établissement du même type, à l'unanimité, par 19 voix pour, dont quatre pouvoirs.

Fait à Romagné le 20 janvier 2023.

Le Maire,



Cécile PARLOT